

10 Faits divers & Justice

lutte contre la fausse monnaie

# Une dame neutralisée avec une valise de planches à billets à Fougamou

SCOM

Libreville/Gabon

Les Officiers de police judiciaire (OPJ) évaluent à près de 50 millions de francs l'ensemble des clichés retrouvés dans la valise suspecte. Celle-ci a, du reste, été ouverte de force, la propriétaire ayant refusé d'en communiquer la combinaison.

LES gendarmes de la brigade de Fougamou viennent d'interpeller une femme suspectée de s'investir dans la production de faux billets de banque. Au moment de son arrestation, Emilienne Maganga Mombo, une compatriote d'une cinquantaine d'années, infirmière de profession, était en effet en possession d'une valise remplie de planches (encore appelées clichés) utilisées dans la fabrication de la fausse monnaie. Nous sommes le lundi 11



Photo : DR

Emilienne Maganga Mombo (ici avec sa valise litigieuse) attend désormais...

mars 2109, à la mi-journée. Les éléments de la brigade de gendarmerie du chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi, en faction au poste de contrôle de Bassali dans le cadre d'une opération de police

de circulation routière, interceptent un bus de transport en provenance de Tchibanga et se rendant à Libreville. Le conducteur de l'automobile - un Toyota de type Hiace - obtempère. En procédant au



Photo : Felicien Ndongo/L'Union

... son procès à la prison centrale de Mouila.

contrôle des passagers et de leurs bagages, les limiers trouvent une valise suspecte dissimulée dans un sac contenant des aliments.

La propriétaire dudit bagage, identifiée comme étant Emilienne Maganga Mombo, est aussitôt conduite au poste de contrôle pour les nécessités d'enquête. A la question de savoir ce que renferme sa valise, la quinquagé-

naire se perd dans ses explications. Informé de cette situation, le directeur des investigations dépêche des agents pour aller récupérer la suspecte au poste de Bassali.

**AVOUEZ LES FAITS** Une fois à la brigade de gendarmerie de Fougamou, l'infirmière continue d'embrouiller les agents, refusant même catégoriquement de leur communiquer le code permettant

d'ouvrir sa valise suspecte. C'est alors que le commandant de brigades donne l'ordre de la forcer.

« Le contenu de la valise était très surprenant, car les Officiers de police judiciaire ont découvert plusieurs clichés entrant dans la fabrication des faux billets de banque », confie une source proche de l'enquête.

La valeur de ces planches à billets sera estimée à près de 50 millions de francs.

Sentant que l'étau se refermer sur elle, Emilienne Maganga Mombo serait finalement passée aux aveux. Elle a été déférée vendredi dernier devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila. Après audition, la mise en cause a été inculquée d'émission de fausse monnaie (article 105 du Code pénal), puis écrouée à la prison centrale de Mouila. En attendant son jugement qui interviendra plus tard.

## Insécurité à Libreville

# Deux braqueurs à la machette interpellés par la Bac

AEE

Libreville/Gabon

JEAN Mboulou, alias Kapi, 23 ans, et Talyan Nkero, alias Boubouya, 25 ans, ont été interpellés la semaine dernière par la Brigade anticriminalité (Bac) sud-est. Il leur est reproché d'avoir braqué un conducteur de taxi, allant jusqu'à lui arracher son véhicule.

Ladite automobile leur aurait ensuite permis de commettre de nombreux forfaits dans la ville, avant d'être abandonnée le lendemain matin.



Photo : Abel Eyeghe

Talyan Nkero(G) et Jean Mboulou de nouveau incarcérés...

La nuit des faits, rapporte une source autorisée, les deux suspects, reconnus comme des repris de jus-

tice, sont en train d'errer au quartier Lalala, dans le 5e arrondissement de Libreville, en quête de



Photo : L.R.A./L'Union

... à la prison centrale de Libreville.

"proies". Vers une heure du matin, ils prennent en étau un homme et une dame qui viennent de des-

prendre de leur taxi, pour se rendre dans un motel situé dans les environs. Armés de machettes, Mboulou et

Nkero leur arrachent tous leurs objets de valeur, y compris le taxi.

« Ce véhicule a été signalé comme étant à l'origine de plusieurs braquages ce soir-là, dans plusieurs quartiers de Libreville, avant d'être abandonné le lendemain matin. Après avoir ouvert une enquête à ce sujet, la police a rapidement mis la main sur les deux braqueurs, à leurs domiciles respectifs. Ils n'ont pas hésité à reconnaître les faits. Ils ont été placés sous mandat de dépôt, vendredi dernier, à la prison centrale de Libreville », renseigne la source.

## Collision entre un taxi et un Mitsubishi double cabine à Mouila

# Des blessés et des dégâts matériels importants

FN

Mouila/Gabon

UN véhicule à usage de taxi immatriculé 0028 G4 A et un pick-up double cabine de marque Mitsubishi portant la plaque n° HD198 AA sont entrés en collision il y a quelques jours à Mouila. Bilan : de nombreux blessés ainsi que des dégâts matériels très importants.

Selon les témoignages recueillis sur le lieu du drame, le taxi, qui avait à son bord cinq passagers, circulait dans le sens pont de la Ngounié/Carrefour



Photo : Felicien Ndongo

Le taxi a subi d'importants dégâts.

dit militaire. Parvenu à l'intersection de l'ancienne compagnie de transport "Barbier", il au-

rait tourné à gauche pour se diriger du côté du centre médical de la Caisse nationale de sécurité so-



Photo : Felicien Ndongo

Le pick-up impliqué dans l'accident.

ciale (CNSS). Malheureusement, c'est à ce moment précis que le pick-up double cabine Mitsubishi au-

rait surgi à toute vitesse, sans marquer le stop, percutant de plein fouet la voiture de petit gabarit.

La violence du choc a été telle que cette dernière a été réduite en épave.

Il a fallu beaucoup de courage et de solidarité de la part des secouristes pour désincarcérer le conducteur du taxi ainsi broyé. Toutes les victimes ont été par la suite évacuées vers le Centre hospitalier régional de Mouila.

Quant aux occupants du Mitsubishi double cabine, ils sont sortis indemnes du choc.

Une enquête a été ouverte par la police pour déterminer les circonstances exactes de cet accident et situer les responsabilités.